



Offre de stage

Inventaire et bancarisation des suivis des débits des sources dans le contexte de la sécheresse 2022

Octobre 2022

Contexte

Le Département de l'Isère se caractérise par de nombreuses ressources en eau superficielles et souterraines, globalement abondantes et de qualité, mais inégalement réparties et parfois sensibles aux pollutions, ou aux épisodes de sécheresse. Les cours d'eau majeurs et leur nappe, soit le Rhône, l'Isère, le Drac, la Romanche et la Bourbre, constituent les principales ressources sollicitées avec les nappes d'eaux souterraines de Bièvre Liers Valloire et la Molasse miocène du bas dauphiné. Mais, il existe aussi, de nombreuses sources locales dans les secteurs ruraux et de montagne (plus de 1000 captages d'eau potable).

Dans le domaine de l'eau, le Département est historiquement un acteur fortement impliqué. Il s'inscrit en premier lieu comme un partenaire technique et financier privilégié des collectivités pour améliorer le service public rendu à l'utilisateur qu'il s'agisse de la compétence GEMAPI ou des compétences eau potable et assainissement. Dans ce cadre, le Département de l'Isère s'est doté depuis le début des années 2010 d'un réseau de suivi de sources gravitaires (suivi continu de 13 sources représentatives). Les données acquises sont mises en ligne sur l'observatoire de l'eau du Département.

Les sources en montagne sont souvent assez mal connues notamment en termes de débit. En effet les volumes comptabilisés sont très majoritairement les volumes de production d'eau potable. Lors de la sécheresse de l'été 2022, les débits de ces sources de montagne ont été très faibles voire insuffisants pour couvrir les besoins.

En Isère, dans les secteurs de montagne, la compétence eau potable reste majoritairement exercée à l'échelon communal. Lors de la sécheresse 2022 les communes ont été contraintes par l'Etat de mettre en place un suivi hebdomadaire des débits des sources afin d'anticiper de potentielles ruptures d'alimentation en eau potable. Il s'agissait d'une mesure découlant des arrêtés sécheresse.

Ces données ont été relevées par des agents communaux ou des élus et sont actuellement disponibles sous plusieurs formats : écrit (carnets), informatique (tableaux excel ou autre). Or ces jaugeages représentent une donnée précieuse.

L'objectif de ce stage sera de collecter ces données, de les bancariser et de les traiter dans un objectif de mieux connaître ces ressources. Les secteurs de montagne concernés seront les suivants : Chartreuse, Vercors, Belledonne, Oisans, Trièves et Matheysine. Ce secteur représente un territoire d'une centaine de collectivités ou communes compétentes. La compétence eau potable est majoritairement restée à l'échelon communal.

A noter que ce stage s'inscrira également dans la réflexion portée par le Département de réaliser une étude prospective de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique. A ce titre, la collecte des observations des débits des sources en 2022 est particulièrement intéressante au regard de la faiblesse des débits observés.

Pour la bonne réussite de ce stage, le Département s'appuiera sur la Commission Locale de l'eau du Drac et de la Romanche sur le périmètre du SAGE. En Chartreuse et dans le Vercors les parcs naturels régionaux pourront être associés à la démarche selon leur intérêt.

Objectifs de la mission

Le Département de l'Isère propose cette offre de stage visant à :

- Collecter et valider les données de jaugeage des sources réalisées à l'échelle communale sur les secteurs de montagne Chartreuse, Vercors, Belledonne, Oisans, Trièves et Matheysine.
- Bancariser les données collectées et validées ;
- Traiter les données pour une exploitation par les collectivités ou par les agents du département.

Contenu de la mission

1. Collecte et validation des données de jaugeage

Il s'agira, en lien avec la cheffe de projet ressource en eau et notamment le secrétariat technique de la CLE du SAGE Drac Romanche, d'établir une méthodologie de collecte efficace de l'information en prenant contact avec les mairies, syndicats ou collectivités en charge de l'exploitation des captages d'eau potable. Le cas échéant, un déplacement dans les mairies sera nécessaire pour collecter les informations papiers et vérifier la méthode de jaugeage mise en œuvre.

2. Bancarisation des données

Il s'agira de saisir les données collectées sous un format Excel.

3. Traitement de l'information

Il s'agira de mettre en forme les informations pour une intégration dans l'observatoire de l'eau ou pour une mise à disposition des collectivités (établissement de rapports pour chaque collectivité).

Compétences attendues

Connaissances du milieu de l'eau, rigueur, autonomie, SIG,

Bonne maîtrise des outils de traitement des données (Excel)

Niveau Master 2

Permis B indispensable, des déplacements en Isère à la journée seront à prévoir en autonomie (rendez-vous avec les communes).

Localisation, contacts, durée du stage, indemnisation

Lieu de stage : Grenoble. Direction de l'Aménagement, Service eau et Territoire.

- Responsable de stage : Caroline Marchal, cheffe de projet ressource en eau ; Hôtel du Département - Annexe rue Jean Bocq – Grenoble - caroline.marchal@isere.fr 07 88 96 49 26
- Jean-Charles Français : chef du service eau et territoires ; Hôtel du Département - Annexe rue Jean Bocq – Grenoble - jean-charles.francais@isere.fr 06 30 75 10 32

Durée : 6 mois de février à juillet 2023 Stage indemnisé selon le barème national en vigueur

ENVOYER CV ET LETTRE DE MOTIVATION A : caroline.marchal@isere.fr

Un entretien pourra éventuellement être organisé en visioconférence.